Image not found or type unknown

Séparation non marié avec un enfant

Par **FLOFLO**, le **03/09/2008** à **13:15**

Bonjour,

Je me suis séparé de mon amie il y a maintenant 7 mois, nous avons une fille de 1 an.
Mon ex ne voulant pas se séparer j'ai quitté le domicile conjugual qui était une location en lui laissant tout les meubles ainsi que ma fille.
J'habite chez mes parents, j'aurai désiré savoir par rapport à ma situation si en saisissant le jaf j'aurai un droit de garde sur ma fille sachant que ma mère est assistante maternelle et qu'elle garde 3 enfants la journée.
Merci beaucoup pour vos réponses qui m'aideront à retrouver ma fille plus souvent qu'une journée par semaine sur décision de sa mère.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés